

MINISTÈRE DE LA DEFENSE  
NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DES  
INFRASTRUCTURES MILITAIRES

DIRECTION DES PROJETS DE REALISATION  
DES INFRASTRUCTURES DE DEFENSE AERIENNE  
DU TERRITOIRE

**MISE EN DEMEURE N°01**

Mise en demeure N°01 à L'entreprise EURL BESTAOUI FOUAD, gérée par BESTAOUI FOUAD, Sise à N° 36,37 BD GAOUAR HOCINE-TLEMCEN, titulaire du contrat d'application N°02 sous le numéro 08/2025 du 06/02/2025, portant sur étude d'adaptation et réalisation de la zone vie, zone technique et VRD de l'unité « H10 »/Merdjadjou/2RM.

Pour les motifs suivants :

- Non constitution de la caution de bonne exécution ;
- Non constitution du planning des travaux détaillés.

Faute de quoi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) , il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DR